

STELLA OPTIMA

FCP ucits de Droit Français

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30/12/2022

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Changements intéressants l'OPC
3. Rapport de gestion
4. Informations réglementaires
5. Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
6. Comptes annuels arrêtés au 30 décembre 2022
7. Annexes aux comptes annuels

1. CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Le document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

STELLA OPTIMA (FCP)

Part A - Code ISIN : FR0013260296

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par MONTESEGUR FINANCE

Objectifs de gestion et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de réaliser une performance annuelle de 5% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, via une gestion flexible sur différentes classes d'actifs.

La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés afin de réaliser l'objectif de gestion. Elle ne saurait être liée à un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est défini.

Politique d'investissement : L'OPCVM peut :

- Investir jusqu'à 100% de l'actif net en cumul dans des OPCVM (de droit français ou étranger), de fonds d'investissement à vocation générale français et des fonds professionnels à vocation générale qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC pourront être de toutes classifications ;
- Être exposé jusqu'à 100% de l'actif net en cumul en obligations émises par des émetteurs publics, via la détention de parts ou actions d'OPC ;
- Investir jusqu'à 30% de l'actif net en cumul dans des FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou des fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Comofi qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC pourront être de toute classification.
- Investir jusqu'à 50% de l'actif net en cumul dans des actions en direct sans contrainte de capitalisation boursière (c'est-à-dire des sociétés de petites et moyennes capitalisations boursières n'excédant pas 5 milliards ainsi que dans des sociétés de grandes capitalisations boursières, supérieure à 5 milliards d'euros) et sans distinction de zone géographique, dans les pays dits développés.

La fourchette d'exposition aux actions, à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré, est comprise entre 0% et +100%. En ce qui concerne la sensibilité taux, celle-ci oscille entre -10 et +10.

L'OPCVM se compose de trois poches : actions, taux et crédit, et gestion diversifiée dont les fourchettes d'exposition sont les suivantes :

- Actions (maximum 100% de l'actif net) : Les gérants des Fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés actions. Ces derniers peuvent se positionner sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents) et toutes les capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations).
- Taux et Crédit (maximum 100% de l'actif net) : Les gérants des Fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés de taux, de crédit et de devises. Leurs gestions s'exercent à travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés), sur toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous types de dettes (y compris les subordonnés financières et les véhicules de titrisation), toutes qualités de crédit (y compris les titres à caractère spéculatifs) et toutes devises (y compris les devises émergentes).
- Gestion diversifiée (maximum 50% de l'actif net) : La stratégie d'investissement vise à exposer la poche à des supports diversifiés : actions, obligations, devises... La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés). Au sein de cette poche, on va aussi retrouver des OPCs Long/Short actions et des OPCs d'Obligations Convertibles.

La construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) allocation stratégique entre les différentes poches 2) sélection des OPCs et des titres en direct 3) Allocation tactique.

La sélection des gérants sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives. Ainsi, nous examinons la performance, sa persistance et sa régularité dans le temps, le risque associé et nous étudions en détail la stratégie, le savoir-faire du gérant ainsi que le sérieux de la société de gestion.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des fonds monétaires de droit français ou étrangers ou en titres de créances négociables d'émetteurs publics, si des conditions exceptionnelles de marché l'exigent.

L'OPCVM se réserve la possibilité de recourir de manière discrétionnaire aux instruments financiers dérivés sur les marchés réglementés ou organisés dans un but de couverture des risques actions ou taux. L'OPCVM peut également utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré uniquement pour couvrir, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque de change.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Indicateurs de risque suivis : Afin d'appréhender le niveau de risque associé au portefeuille, l'équipe de gestion mesure des indicateurs tels que la volatilité.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des revenus et des plus-values nettes

Durée minimale de placement recommandée : La durée minimale de placement recommandée est supérieure à cinq (5) ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Fréquence de valorisation : Le Fonds valorise quotidiennement sauf les jours où la bourse de Paris et les systèmes de règlement de Paris sont fermés.

Recommandation : Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/ «U.S. Person » (la définition est disponible dans le prospectus).

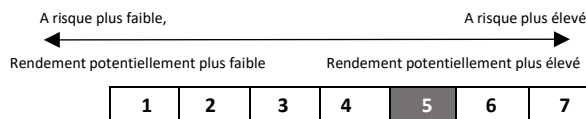
Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

Les modalités de souscription et de rachat sont exprimées en jours ouvrés.

On note J le jour de valorisation de l'OPCVM :

J avant 12H00	J	J+1	J+3 souscriptions J+5 rachats
Centralisation des ordres de souscription et de rachat	Valorisation de l'OPCVM	Calcul et publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions et rachats

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque de l'OPCVM ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Cet OPCVM est classé dans cette catégorie en raison de son exposition diversifiée aux marchés actions, au risque de crédit, de taux et de change.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur pouvant avoir un impact négatif sur la valeur liquidative :

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier. **Risque de liquidité** : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volume d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) qu'en faisant baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Avec pour conséquence une possible baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre OPCVM.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Droits d'entrée/souscription	2% TTC
Droits de sortie/rachat	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital Avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants (*)	2,84%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

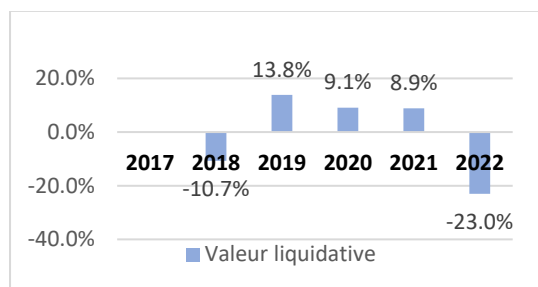
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPC, disponible sur demande (infot@montsegur.com) ou au siège de la société de gestion (39 rue Marbeuf - 75008 Paris)

(*) Le taux indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
- Le 16/09/2019 est intervenu un changement de société de gestion et une modification de la stratégie d'investissement.
- Les performances affichées avant le 30/09/2022 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. Au 30/09/2022, l'OPCVM sera conforme aux exigences de la Directive européenne 2009/65/CE. Les performances sont calculées nettes de frais, et sont évaluées dans la devise du fonds en Euro.
- Le 31/12/2022 est intervenu un changement de société de gestion et une modification de la stratégie d'investissement.
- Année de création de l'OPC : 2017

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et Modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de MONTSEGUR FINANCE, 39 rue Marbeuf – 75008 PARIS, FRANCE. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
- **Lieu et Modalités d'obtention d'autres informations pratiques** : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.montsegur.com. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande.
- Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé au souscripteur de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou auprès de son conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité de **MONTSEGUR FINANCE** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (agréé en date du 20/06/2017). MONTSEGUR FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2022.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Droits d'entrée/souscription	Néant
Droits de sortie/rachat	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital Avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants (*)	1,59%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance (**)	Le montant de la commission de surperformance correspond à 10% TTC maximum de la performance de l'Actif Net de l'OPC au-delà d'une performance nette annualisée de 6% pour la part B. Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis. La cristallisation des commissions de surperformance est effectuée annuellement, le dernier jour de bourse ouvré de l'exercice comptable. Il est précisé que toute sous-performance du FCP par rapport à l'indicateur de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans glissants.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPC, disponible sur demande (infot@montsegur.com) ou au siège de la société de gestion (39 rue Marbeuf - 75008 Paris)

(*) Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

(**) La Performance, déterminée à chaque date de calcul de Valeur Liquidative, est égale à la différence positive entre l'Actif Net à la date de calcul, et un actif net de référence correspondant à l'Actif Net ajusté en fonction de l'objectif de gestion de l'Actions concernée, après avoir tenu compte des montants de souscription et de rachat de la date de calcul du jour l'« Actif Net de Référence ».

Performances passées

La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
- Les performances sont calculées nettes de frais, et sont évaluées dans la devise du fonds en Euro.
- Année de création de l'OPC : 2017
- Date de lancement de la part : Non émise
- Le 31/12/2022 est intervenu un changement de société de gestion et une modification de la stratégie d'investissement.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et Modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de MONTSEGUR FINANCE, 39 rue Marbeuf – 75008 PARIS, FRANCE. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
- **Lieu et Modalités d'obtention d'autres informations pratiques** : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.montsegur.com. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande.
- Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé au souscripteur de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou auprès de son conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (agréé en date du 20/06/2017). MONTSEGUR FINANCE est agréée en France et réglementé par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2022.

2. CHANGEMENTS INTERESSANTS L'OPC

- Evénements importants survenus depuis la précédente clôture de l'exercice (changements intéressants l'OPC intervenu au cours de la période et à venir) :

Au cours du second semestre 2022, la société de gestion Sepiam a pris la décision de modifier l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement en particulier la méthode de sélection des titres du fonds Stella Optima afin de mieux en évidence une gestion discrétionnaire et opportuniste du portefeuille sur les différentes classes d'actifs et catégories d'instruments éligibles.

Le fonds peut désormais investir directement dans des actions jusqu'à 50% de son actif net.

L'exposition aux marchés de taux et de crédit via l'investissement en parts ou actions d'OPC sera de maximum 100% de l'actif net (contre 50% de l'actif net auparavant).

Une nouvelle part B (FR001400CVH6) a également été créée à destination notamment de la gestion sous mandat.

Par ailleurs la forme juridique du fonds évolue. Stella Optima qui avait été créé à l'origine sous la forme d'un FIA et relevait de la directive AIFPM est devenu un OPCVM soumis aux exigences de la Directive Ucits pour apporter plus de confort opérationnel à l'investisseur.

Enfin, la société de gestion Sepiam a fait l'objet d'un rachat par Montségur Finance au dernier trimestre 2022. La gestion du fonds Stella sera donc désormais assurée par cette dernière en 2023.

La documentation (prospectus, DICI) a donc été modifiée en conséquence.

3. RAPPORT DE GESTION

Le taux de rotation du compartiment en 2022 aura été de :

- 19,3 % au premier trimestre 2022,
- 19,5 % au second trimestre 2022,
- 56,5 % au troisième trimestre 2022,
- 57,3% au quatrième trimestre 2022
- et donc de 154.1 % sur l'année.

Les actifs sous gestion ont légèrement progressé en dépit d'un effet marché très défavorable (-23%). Le fonds a en effet grossi sous l'effet de souscriptions nettes positives notamment sur la seconde partie de l'année (+1351k au total en 2022) faisant passer les actifs sous gestion du fonds de 4.445 Mls au 31 décembre 2021 à 4.736 Mls au 30 décembre 2022. Au 30 décembre 2022, le fonds est exposé aux actions à hauteur de 79.5% (exposition nette consolidée).

Au 30/12/2022, la valeur liquidative du fonds s'établit à 947.61 euros pour la part A et 990.87 euros pour la part B.

Au cours de l'année 2022, la valeur nette d'inventaire de la part A est passée de 1231.14 euros au 31 décembre 2021 à 947.61 euros au 30 décembre 2022, soit une baisse de -23% sur l'année.

Environnement 2022

Désorientés dès le début de l'année, les marchés financiers ont traversé de nombreuses zones de turbulences en 2022. Conflit russo-ukrainien, inflation, réponses des banquiers centraux et crise sanitaire n'ont fait qu'obstruer la visibilité d'investisseurs déjà hésitants. Pris de court après la brusque escalade des tensions entre la Russie et l'Ukraine, le parcours des indices a largement été impacté par la persistance du conflit et ses multiples conséquences économiques. Tandis que la hausse des prix de l'énergie alimentait déjà les pressions inflationnistes, les banquiers centraux ont par la force des choses été amenés à procéder à une réévaluation de leur politique monétaire. En parallèle, alors que l'épisode de crise sanitaire semblait toucher à sa fin, l'ordre mondial a été perturbé à de nombreuses reprises suite à la recrudescence des contaminations en Chine. L'équation des banques centrales s'est alors davantage complexifiée.

Le retour de l'inflation aura marqué la fin de l'ère des taux d'intérêt au plancher. La vitesse et l'ampleur de la remontée des taux auront été assez exceptionnelles. La Banque Centrale américaine a procédé à une hausse de 425 bps de ses taux depuis la mi-mars et a commencé à réduire la taille de son bilan. Mme Lagarde et la BCE auront réagi plus tardivement, en juillet en procédant à une hausse cumulée de 250 bps de ses taux. La Banque du Japon a même fini par s'ajuster en toute fin d'année en annonçant davantage de flexibilité dans sa politique de contrôle des taux le 20 décembre permettant dorénavant au taux souverain 10 ans de fluctuer entre -0.5% à 0.5%. Seule Chine fait figure d'exception dans ce contexte, puisqu'elle a assoupli à plusieurs reprises sa politique monétaire.

Sur le plan des marchés financiers, cette hausse du coût des liquidités a provoqué une baisse généralisée.

Sur le marché obligataire, la remontée des taux a engendré de lourdes pertes. Le BOAML All Maturity Euro Govt par exemple concède -16.89% en 2022. Les taux à 10 ans sont même passés sous les taux 2 ans (taux allemand 2 ans à 2.76% vs 10 ans à 2.57% le 30/12/22), signe d'une anticipation de récession en 2023.

Sur le marché actions, les bourses ont globalement chuté assez lourdement même si les profits des entreprises sont restés assez solides. Les marchés actions américains ont particulièrement souffert : le SP500 a terminé l'année -19.4% et le Nasdaq à -33.1%. Une rotation sectorielle majeure s'est produite, les investisseurs délaissant les valeurs technologiques ou immobilières par exemple pour se repositionner sur les pétrolières et les valeurs de matières premières ce qui a permis aux grandes valeurs européennes de mieux résister (le Stoxx 600 ne concédant "que" -12.9% en 2022).

Sur le marché des changes, le dollar américain a été le grand gagnant. L'Euro s'est ainsi déprécié de 6% contre l'USD en raison de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique et du différentiel de taux d'intérêt. Le Renminbi s'est également replié en raison de la mauvaise gestion en Chine de la politique zéro covid et de ses impacts en termes de croissance économique.

L'année 2022 restera donc in fine, une année de fort bouleversement avec une sortie assez fulgurante des taux d'intérêt zéro voire négatifs où le risque de déflation a laissé la place à celui d'une forte inflation.

Politique de gestion et principaux mouvements :

Les principaux changements qui ont été apportés à la stratégie au cours de l'exercice sont les suivants :

- Au niveau de l'exposition actions, le fonds a conservé une exposition significative aux marchés actions (entre 55 et 81.7%) en se positionnant avant tout sur les actions européennes et américaines.
- Sur la poche actions Europe, nous avons notamment cédé les fonds Axiom European Banks et Groupama Avenir Euro au profit de Berenberg European Micro Caps ou Indépendance & Expansion Eur Small.
- Sur la poche Actions Américaines, nous avons vendu les positions en Polar Global Tech ou Spdr S&P Us Financials sector pour un fonds axé autour des valeurs de qualité/visibilité (GQG US Equity : 5.4%).
- Sur la poche actions Monde, nous avons cédé le fonds Echiquier World Next Leaders et Varenne Sélection au profit d'Ets notamment comme l'Ishares Agribusiness.
- Sur la poche actions Emergentes, le poids des actions asiatiques est passé de près de 7% au 31/12/2021 à 10.6% au 31/12/2022. Nous avons notamment renforcé le poids des actions chinoises en raison de la réouverture de l'économie en fin d'année, du soutien des autorités publiques et du faible niveau de valorisation.
- Sur la poche diversifiée, nous avons soldé toutes nos positions sur des fonds comme Sepiam Global Flexible.
- Afin de rechercher une nouvelle source de diversification et d'alpha, nous avons notamment introduit des actions en direct à hauteur de 12% (américaines ou européennes). L'idée étant d'aller rechercher des sociétés qui nous paraissent afficher un potentiel de revalorisation significative à moyen terme après la forte baisse de 2022.
- Nous avons cédé l'ensemble des lignes de performance absolue comme Helium Invest en cours d'année au profit de fonds ou etf obligataires/crédit ayant particulièrement souffert en 2022 comme par exemple l'Etf Amundi BBB Euro Corporate Investment Grade (4.5%).

En ce qui concerne les contributeurs à la performance en 2022 :

- Notre poche actions européennes a été le premier détracteur à la performance de la stratégie (-764 bps).
- Les fonds orientés sur les petites capitalisations européennes ou la technologie américaine ont particulièrement souffert : Seb Nordic Small Caps (-163 bps), Berenberg European Small Caps (-163 bps), BG Worldwide US Equity Growth (-128 bps).
- A l'inverse, les 3 principaux contributeurs à la performance se situent du côté de la poche actions en direct avec des titres comme Ipsos, Epsilon Net ou Incap.

Perspectives :

Pour aborder l'année 2023, le fonds est fortement positionné sur les actions avec une exposition de 79.5% au 31/12/2022. Le fonds est largement orienté sur les actions Européennes (qui représentent plus de la moitié du total de l'allocation actions), sur les différentes tailles de capitalisations (petites, moyennes et grosses). La contreperformance des petites capitalisations versus les larges nous laissent penser qu'un rattrapage pourra se matérialiser courant 2023.

Aux Etats-Unis, le fonds conserve une belle exposition sur le secteur technologique, les gestionnaires sont d'avis qu'après la forte correction de 2022 le secteur offre de bonnes perspectives de rebond.

Le fonds reste investi en Asie et notamment en Chine. Le déconfinement et le programme de soutien devraient pouvoir porter les marchés actions à la faveur d'un rebond de la croissance de l'ordre de +5% en 2023 alors que les tensions inflationnistes sont maîtrisées.

Nous restons prudemment optimistes pour l'année 2023 car la volatilité des taux devrait progressivement diminuer en raison d'un mouvement de désinflation qui devrait permettre aux banquiers centraux de ralentir la politique de hausse de taux puis de l'arrêter courant 2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- **Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe**
Stella Optima détient 1 OPCVM géré par Montsegur Finance : Sepiam Funds Europe Small Caps (5.2% au 30/12/22).
- **Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)**
La politique d'investissement n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance (E.S.G). Néanmoins, en sus des critères financiers traditionnels, nous nous efforçons d'analyser les valeurs dans lesquelles nous investissons en tenant compte de certains critères de Gouvernance, Environnementaux ou Sociaux.
- **Technique de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers (ESMA)**
L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.
- **Loi sur la Transition Energétique pour la croissance verte**
Cet OPC n'est pas concerné par la réglementation sur la Loi de Transition Energétique pour la croissance verte.

- **Réglementation SFTR**

Non applicable

- **Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires**

Sepiam met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires. Cette politique est détaillée dans le document éponyme consultable sur le site internet de la société <https://www.montsegur.com/informations-reglementaires/>

- **Politique de vote**

Conformément aux dispositions des articles 321-132 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la politique de vote est accessible sur le site de <https://www.montsegur.com/informations-reglementaires/>

- **Politique de rémunération**

Conformément à la réglementation, le FCP a élaboré et applique une politique de rémunération et des pratiques de rémunération qui sont compatibles avec une gestion saine et efficace des risques et qui n'encouragent pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque et les statuts de l'OPC.

La politique de rémunération du FCP est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts du FCP et de ses investisseurs et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêt.

Les détails de la politique de rémunération actualisée applicable au sein du FCP à l'ensemble du personnel, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le lien internet suivant <https://sepiam.fr/Home/Procedures>.

Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du FCP sur simple demande au siège de l'OPC.

Au cours de l'exercice 2022, l'effectif en équivalent temps plein était de 3 personnes au sein de l'entité Sepiam. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 73.5K euros dont la part fixe est de 61% et la part variable de 39%. En vertu du principe de proportionnalité, Sepiam ne communique pas la répartition de façon plus détaillée.

- **Règlements SFDR/Taxonomie**

Article 6

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance."

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

- **Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation**

Conformément aux dispositions de l'article 314-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est tenu à la disposition des porteurs de parts.

- **Méthode de calcul du risque global**

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

- **Commissions de mouvement**

Sepiam ne perçoit pas de commission de mouvement.

- **Information sur l'effet levier**

Néant.

- Techniques de gestion efficaces de portefeuille et instruments financiers dérivés (Esma) en Euro

Exposition sous-jacente au travers de contrats Futures : 10.56%

Autre Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés: Néant

Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire les risques de contrepartie : Néant

Le FCP n est pas exposé à des instruments financiers de gré à gré

Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace : Néant



Stella Optima

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Stella Optima

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Stella Optima,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Stella Optima constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



David Koestner

STELLA OPTIMA

COMPTES ANNUELS

30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 488 563,62	4 203 976,67
Actions et valeurs assimilées	584 137,42	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	584 137,42	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 902 907,36	4 203 976,67
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 667 213,66	4 203 976,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	235 693,70	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 518,84	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 518,84	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	82 682,31	43 558,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	82 682,31	43 558,68
COMPTES FINANCIERS	204 191,76	245 567,25
Liquidités	204 191,76	245 567,25
TOTAL DE L'ACTIF	4 775 437,69	4 493 102,60

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 048 769,69	4 093 470,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-223 215,82	442 536,23
Résultat de l'exercice (a,b)	-83 921,26	-77 519,02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 741 632,61	4 458 487,86
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	510,97	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	510,97	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510,97	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	33 294,11	34 614,74
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	33 294,11	34 614,74
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 775 437,69	4 493 102,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0323	504 125,26	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	491,59	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 250,23	1 658,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 741,82	1 658,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	650,81	849,36
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	650,81	849,36
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 091,01	808,94
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	86 924,34	71 851,14
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-84 833,33	-71 042,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	912,07	-6 476,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-83 921,26	-77 519,02

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les comptes relatifs à l'OPCVM sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les cours retenus pour la valorisation du compartiment sont ceux de clôture.

Pour les valeurs dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera retenu.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'établissement de la valeur liquidative ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leurs valeurs probables de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces éléments seront communiqués au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

L'enregistrement des revenus se fait en intérêts courus.

Les opérations à terme ferme sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les opérations à terme conditionnel sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les titres d'OPC sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les Titres de Créances Négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés en linéarisant la surcote/décote constatée à l'achat.

Les Titres de Créances Négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les contrats d'échange de taux sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

La devise de comptabilité du compartiment est l'Euro.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les opérations hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nominal du contrat. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière	Actif net	Part A : 2,005% taux maximum
		Part B : 0,75% taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part A : 1% taux maximum
		Part B : 1% taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Part A : 3% TTC taux maximum
		Part B : 3% TTC taux maximum
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Part A : Néant
		Part B : Néant
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Part A : Un montant forfaitaire de 0 à 250€ est perçu
		Part B : Un montant forfaitaire de 0 à 250€ est perçu
Commission de surperformance *	NA	Part A : Néant
		Part B : 10% TTC maximum de la performance de l'Actif Net de l'OPC au-delà d'une performance nette annualisée de 6% avec High Water Mark ⁽¹⁾

(1) Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent à compter du premier jour de valeur liquidative.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds.

Les frais mentionnés ci-dessous sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du Fonds en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le Fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman, taxe Aberdeen...) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure d'action de classe « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Fonds.

Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts STELLA OPTIMA PART A	Capitalisation	Capitalisation
Parts STELLA OPTIMA PART B	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	4 458 487,86	3 575 821,95
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 963 400,76	1 719 340,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-612 845,11	-1 171 412,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	109 578,27	432 703,90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-413 546,29	-24 574,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	35 743,48	4 429,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-40 862,18	-6 552,37
Frais de transactions	-5 791,76	-3 004,41
Différences de change	32 968,78	56 772,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-702 186,71	-53 994,35
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-248 290,95	453 895,76
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-453 895,76	-507 890,11
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 518,84	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 518,84	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-84 833,33	-71 042,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 741 632,61	4 458 487,86

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	504 125,26	10,63
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	504 125,26	10,63
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 191,76	4,31
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	204 191,76	4,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	171 422,32	3,62	65 230,45	1,38	22 718,25	0,48	67 357,50	1,42
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	921 800,46	19,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	11 608,75	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 106,18	0,04	171,00	0,00	5 157,18	0,11	1 891,07	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	504 125,26	10,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	71 073,56
	Dépôts de garantie en espèces	10 931,93
	Coupons et dividendes en espèces	676,82
TOTAL DES CRÉANCES		82 682,31
DETTES		
	Frais de gestion fixe	33 294,11
TOTAL DES DETTES		33 294,11
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		49 388,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part STELLA OPTIMA PART A		
Parts souscrites durant l'exercice	608,952	631 707,45
Parts rachetées durant l'exercice	-603,999	-612 845,11
Solde net des souscriptions/rachats	4,953	18 862,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 626,367	
Part STELLA OPTIMA PART B		
Parts souscrites durant l'exercice	1 317,269	1 331 693,31
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 317,269	1 331 693,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 317,269	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part STELLA OPTIMA PART A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part STELLA OPTIMA PART B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts STELLA OPTIMA PART A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 595,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	321,13
Parts STELLA OPTIMA PART B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 679,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,52
Rétrocessions des frais de gestion	30,06

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-83 921,26	-77 519,02
Total	-83 921,26	-77 519,02

	30/12/2022	31/12/2021
Parts STELLA OPTIMA PART A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-80 740,10	-77 519,02
Total	-80 740,10	-77 519,02

	30/12/2022	31/12/2021
Parts STELLA OPTIMA PART B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 181,16	0,00
Total	-3 181,16	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-223 215,82	442 536,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-223 215,82	442 536,23

	30/12/2022	31/12/2021
Parts STELLA OPTIMA PART A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-232 190,57	442 536,23
Total	-232 190,57	442 536,23

	30/12/2022	31/12/2021
Parts STELLA OPTIMA PART B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 974,75	0,00
Total	8 974,75	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	2 352 864,81	2 862 853,11	3 575 821,95	4 458 487,86	4 741 632,61
Parts STELLA OPTIMA PART A en EUR					
Actif net	2 352 864,81	2 862 853,11	3 575 821,95	4 458 487,86	3 436 389,78
Nombre de titres	2 583,628	2 762,404	3 163,957	3 621,414	3 626,367
Valeur liquidative unitaire	910,68	1 036,36	1 130,17	1 231,14	947,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,65	31,63	-27,91	122,19	-64,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-27,69	-23,00	-19,27	-21,40	-22,26
Parts STELLA OPTIMA PART B en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	1 305 242,83
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 317,269
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	990,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	6,81
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADVA AG OPTICAL NETWORKING	EUR	1 000	22 060,00	0,47
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	400	21 440,00	0,44
TOTAL ALLEMAGNE			43 500,00	0,91
BELGIQUE				
LOTUS BAKERIES	EUR	4	25 280,00	0,53
TOTAL BELGIQUE			25 280,00	0,53
CANADA				
ARITZIA INC	CAD	600	19 674,52	0,42
TOTAL CANADA			19 674,52	0,42
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	190	23 965,58	0,50
TOTAL DANEMARK			23 965,58	0,50
ETATS-UNIS				
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	132	20 507,89	0,44
AXCELIS TECHNOLOGIES INC	USD	310	23 065,44	0,49
CHENIERE ENERGY PARTNERS LP	USD	400	21 327,58	0,45
CONOCOPHILLIPS	USD	200	22 126,38	0,46
DILLARDS A	USD	66	19 999,25	0,42
ELEVANCE HEALTH INC	USD	50	24 046,97	0,51
GARTNER INC.	USD	70	22 060,57	0,46
MCKESSON CORP	USD	52	18 288,24	0,39
TOTAL ETATS-UNIS			171 422,32	3,62
FINLANDE				
INCAP OYJ	EUR	1 380	23 598,00	0,50
TOTAL FINLANDE			23 598,00	0,50
FRANCE				
HERMES INTERNATIONAL	EUR	15	21 675,00	0,46
IPSOS	EUR	450	26 325,00	0,56
NEURONES	EUR	650	25 512,50	0,54
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	250	22 450,00	0,47
SES IMAGOTAG SA	EUR	180	21 960,00	0,46
TOTAL FRANCE			117 922,50	2,49
GRECE				
EPSILON NET SA	EUR	3 900	25 116,00	0,53
TOTAL GRECE			25 116,00	0,53
NORVEGE				
KONGSBERG GRUPPEN	NOK	600	23 717,40	0,50
TOTAL NORVEGE			23 717,40	0,50
ROYAUME-UNI				
ALPHA FINANCIAL MARKETS CONS	GBP	4 242	22 718,25	0,48
LINDE PLC	EUR	72	21 992,40	0,46
TOTAL ROYAUME-UNI			44 710,65	0,94
SUEDE				
HEXATRONIC GROUP AB	SEK	1 600	20 363,61	0,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NCAB GROUP AB	SEK	4 000	23 359,53	0,50
PREVAS AB-B SHS	SEK	2 000	21 507,31	0,45
TOTAL SUEDE			65 230,45	1,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			584 137,42	12,32
TOTAL Actions et valeurs assimilées			584 137,42	12,32
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF MSCI FRANCE UCITS ETF	EUR	360	116 766,00	2,46
BNP PARIBAS EASY S P 500 UCITS ETF	EUR	2 200	38 406,72	0,81
Echiquier Entrepreneurs FCP	EUR	1	1 858,35	0,04
EUROPE SMALL CAPS B	EUR	197	245 111,34	5,16
H2O ALLEGRO SP N	EUR	380	9 709,00	0,21
LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR	EUR	40	78 670,80	1,66
PREVOIR GESTION ACTIONS PART I	EUR	67	139 875,90	2,95
TOTAL FRANCE			630 398,11	13,29
IRLANDE				
Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD Class B Acc Sh	USD	2 000	29 814,36	0,63
COMGEST GROWTH MID CAPS EUROPE EUR I ACC	EUR	10	350,80	0,01
GQG Global UCITS ICAV - GQG Partners US Equity Fund Class I	USD	26 200	254 237,76	5,36
ISHARES EUROPE SUST SCREENED	EUR	4 300	237 575,00	5,01
iShares Global Clean Energy UCITS ETF USD (Dist)	EUR	4 500	47 880,00	1,01
UTI INDIA DYNAMIC EQUITY FUND INSTITUTIONAL CLASS	USD	4 000	69 874,74	1,47
WORLDWIDE US EQUITY GROWTH FUND B USD CAP	USD	10 900	177 121,42	3,74
TOTAL IRLANDE			816 854,08	17,23
LUXEMBOURG				
AM IS BBB ECIG UEC	EUR	15 500	215 016,00	4,53
AMUNDI STOXX EUROPE 600 UCITS ETF-EUR C	EUR	1 200	119 301,72	2,51
BDLCM FUNDS-DURANDAL - CLASSE E	EUR	1	104,13	0,01
Berenberg European Micro Cap I	EUR	500	74 910,00	1,58
BERENBERG EUROPEAN SMALL CAP I	EUR	1 120	155 848,00	3,29
BLACKROCK GLOBAL FUNDS SICAV NEXT GENERATION TECHNOLOGY FUND	EUR	13 400	163 212,00	3,45
CPR INVEST - Crd Gbl HghYld - I EUR Acc	EUR	1 200	139 572,00	2,94
EASYETF EPRA EURO	EUR	22 000	159 544,00	3,37
Fullgoal China Small-Mid Cap Growth Fund I1 (USD)	USD	35	97 680,39	2,06
FULLGOAL INTERNATIONAL FUNDS SICAV FULLGOAL CHINA EQUITY FUN	USD	207	125 332,62	2,64
Indép et Expans Europe Sm Classe I (C)	EUR	940	123 281,00	2,60
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	1 800	219 672,00	4,63
JPMorgan Funds - US Technology Fund C (acc) - EUR	EUR	414	111 254,22	2,35
LUXEMBOURG SELECTION ACTIVE SOLAR CC USD	USD	2 420	167 739,17	3,54
LYXOR STX600 BASIC RSRCS	EUR	500	46 592,00	0,98
MS INV FDS-ASIAN OPPORT FD-ZH EUR CAP	EUR	2 200	94 314,00	1,99
SEB NORDIC SMALL CAP FUND IC	EUR	238	160 095,22	3,37
Xtrackers FTSE Vietnam Swap UCITS ETF 1CC	EUR	1 900	46 493,00	0,98
TOTAL LUXEMBOURG			2 219 961,47	46,82
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 667 213,66	77,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
FRANCE				
LYX ETF PEA MSCI INDIA	EUR	3 400	70 512,60	1,49
TOTAL FRANCE			70 512,60	1,49
IRLANDE				
ISHARES AGRIBUSINESS	EUR	1 300	60 729,50	1,28
SPDR® Portfolio MSCI Global Stock Market ETF	EUR	660	104 451,60	2,20
TOTAL IRLANDE			165 181,10	3,48
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			235 693,70	4,97
TOTAL Organismes de placement collectif			3 902 907,36	82,31
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0323	USD	4	1 518,84	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			1 518,84	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			1 518,84	0,03
TOTAL Instruments financier à terme			1 518,84	0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-545	-510,97	-0,01
TOTAL Appel de marge			-510,97	-0,01
Créances			82 682,31	1,75
Dettes			-33 294,11	-0,71
Comptes financiers			204 191,76	4,31
Actif net			4 741 632,61	100,00

Parts STELLA OPTIMA PART B	EUR	1 317,269	990,87
Parts STELLA OPTIMA PART A	EUR	3 626,367	947,61